

Entis #7

Groupe
Entis
Mutuelles

Info

MARS 2019 - BULLETIN D'INFORMATION

SOMMAIRE

 [P/1] LE MOT DE SÉBASTIEN POMMARET

 [P/2] QUOI DE NEUF ?

 [P/2] ACTUALITÉ JURIDIQUE

 [P/3] LA VIE DU GROUPE

 [P/4] CONTACTS

Le mot de Sébastien Pommaret

« L'adhérent est au cœur de notre projet mutualiste » : cette affirmation a du poids quand tout part de lui et revient vers lui. Nous sommes tous des adhérents mutualistes, c'est ce qui nous légitime comme acteurs ; et nous sommes tous au service de nos adhérents : c'est ce qui oriente nos décisions.



d'*adhérer* à une mutuelle et contribuer à ses orientations par le truchement des délégués s'estompe au profit d'une relation *client-assureur*.

C'est d'abord la force du Groupe Entis Mutuelles que de permettre à des structures mutualistes, attachées à la solidarité, à l'accès aux soins pour tous et à la solidarité,

Cependant l'environnement hyperconcurrentiel et le cadre réglementaire tendent à banaliser les opérateurs mutualistes qui, trop souvent, ne se distinguent plus guère des assureurs. La course à la taille en est un des effets les plus marquants de ces dernières années, il entraîne avec lui d'ailleurs aussi le Livre 3 (gestion des œuvres sociales de nos mutuelles). Plus ces grands groupes se ramifient, plus ils s'hybrident avec des acteurs privés lucratifs au sein de structures communes dont la finalité s'obscurcit au fur et à mesure que la mutuelle s'éloigne de l'adhérent : l'idée même

de préserver leur autonomie et avec elle leur vitalité locale. Bien sûr nos outils permettent de répondre aux obligations réglementaires par une offre de services sans cesse enrichie. Mais c'est aussi de proposer aux adhérents des mutuelles des services complémentaires à la santé (tels que prévoyance, retraite et IARD), services qu'elles maîtrisent au sein d'un groupe indépendant, dont elles sont actrices. Soutenir leur développement en proposant d'étoffer la multi-détention, c'est assurer aux mutuelles indépendantes de conserver leur place dans le jeu et préserver leur avenir.

Sébastien Pommaret,
Directeur général délégué de l'UGM Groupe Entis Mutuelles

DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ AVEC LES CONVENTIONS COLLECTIVES NATIONALES

Pour 2019, le service Conventions Collectives Nationales (CCN) a mis à jour l'ensemble de ses offres conventionnelles et propose désormais **26 kits de commercialisation CCN** à disposition de l'ensemble nos mutuelles partenaires.

La veille règlementaire et commerciale a assuré l'actualisation des cotisations, les modifications éventuelles des garanties, la prise en compte de la directive sur la distribution d'assurances (DDA) et un état des lieux du paysage commercial.

Cette démarche assure ainsi au service Développement de nos mutuelles partenaires **la conduite de vraies stratégies de conquête par branche**, chaque mutuelle restant assureur et gestionnaire du risque santé.

Que comprend un kit ?

- Page de garde générique par branche,
- Présentation du groupe Entis,
- Tableaux de garantie santé,
- Argumentaire,
- Proposition prévoyance le cas échéant,
- Bons pour accord,
- Bulletins d'adhésion individuels personnalisés au nom de la mutuelle.

Les kits CCN proposés couplent, dès que c'est techniquement possible, offres Frais de Santé et Prévoyance.

Nous proposons pour les garanties Frais de santé, les garanties minimums définies par la branche ainsi que les options facultatives attendues. Afin de se démarquer de la concurrence, nous proposons également ces options sous forme obligatoires. Nous proposons aussi un petit plus en termes d'amélioration des garanties.

Ce kit est accompagné d'une **fiche de suivi** uniquement destinée aux conseillers commerciaux pour maîtriser la construction de l'offre et des garanties.

Nous pouvons fournir également le **fichier prospects pour les entreprises** du secteur souhaité dans un ou plusieurs départements.

Etienne Tangari,
Responsable service CCN
CCN@mutuelles-entis.fr

ACTUALITÉ JURIDIQUE

ACCOMPAGNER NOS MUTUELLES PARTENAIRES DANS LA MISE EN CONFORMITÉ À LA DDA

A l'initiative des services juridique et de gestion des risques, l'UGM Entis a organisé le 4 février 2019 pour ses mutuelles partenaires, un après-midi de présentation de la Directive européenne sur la Distribution des Assurances (DDA) transposée en droit français par ordonnance et applicable depuis le 23 février 2019.

Cet après-midi a réuni plus de 65 participants, des élus administrateurs mutualistes mais aussi un grand nombre d'opérationnels, directeurs de mutuelles, responsables du développement et acteurs de terrain (développeurs, conseillers mutualistes), représentant environ 25 organismes mutualistes répartis sur tout le territoire national. Tous les métiers de l'assurance étaient représentés, de la complémentaire santé à l'IARD en passant par la prévoyance.

Un atelier participatif

Pas moins de cinq intervenants se sont succédés pour présenter chacune des **cinq grandes thématiques** de la Directive :

- Renforcement de la capacité professionnelle des salariés,
- Renforcement du devoir de conseil et d'analyse des besoins de l'adhérent,
- Transparence et plus grande information de l'adhérent,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Mise en place d'un processus de gouvernance et de surveillance des garanties.

Après une présentation générale de la directive, les services ont proposé un calendrier de mise en conformité et ont remis en illustration à chaque participant un support de modèles, matrices, exemples, clauses et programmes de formation, proposant des formules et solutions pour chaque nouvelle obligation.

Un accompagnement qui se poursuit

Cet atelier de travail a reçu un excellent accueil unanime des participants. Il se concrétisera, pour les mutuelles adhérent aux services juridique et gestion des risques, par un accompagnement

personnalisé de mise en place, d'utilisation et adaptation des modèles proposés.

Forts du succès de cette initiative, les services du Groupe Entis seront appelés à proposer d'autres séances explicatives accompagnées d'applications pratiques pour d'autres grands travaux et chantiers tels que la mise en conformité au «100% santé» ou d'autres sujets qui pourront leur être suggérés par les mutuelles adhérentes.

Agnès Toncy,
Directrice juridique
a.troncy@mutuelles-entis.fr

Agnès Toncy participera à la **matinale** La distribution à l'heure de la DDA organisée par l'Argus de l'assurance le mercredi 17 avril 2019 à Paris sur la question **Mise en conformité : quel(s) chantier(s) prioriser?**

L'INTÉRÊT DE PROPOSER LA PRÉVOYANCE

La Journée de la prévoyance de la Mutuelle Générale de Prévoyance est une rencontre intra professionnelle entre conseillers mutualistes, administrateurs, élus et intervenants. Elle permet à tous de faire un état des lieux pratique et concret de la prévoyance pour les adhérents de nos mutuelles.

Avec plus de deux cents participants, cette 12^{ème} journée de la prévoyance, organisée le 5 février dernier, est devenue au fil des ans un rendez-vous incontournable pour comprendre les enjeux de la prévoyance. C'est de nouveau à la Fondation Mérieux de Veyrier-le-Lac que s'est déroulée, sous forme d'ateliers et d'une assemblée plénière, cette rencontre. Après une courte allocution de Viviane Krynicki, présidente de la Mutuelle Générale de Prévoyance, trois ateliers au choix ont rythmé la matinée des participants : «Prévoyance collective : penser aussi prévoyance», «Développement individuel : challenge et motivation des équipes» et «Souscription digitale : présentation de l'outil et de ses avantages». Durant une heure, les participants ont pu bénéficier de l'expertise des différents intervenants.

Un nouvel outil de souscription digitale

Développé par la start-up Simplicit, le module de souscription en ligne est effectif depuis début février. Les adhérents peuvent désormais en quelques minutes, de partout et 24h/24, réaliser un bilan de prévoyance, accéder aux tarifs de quatre garanties de prévoyance – accident, hospitalisation, décès et obsèques – et, s'ils le souhaitent, souscrire directement en ligne. Cet outil facilite la vie des adhérents mais également celle des conseillers, qui l'utiliseront pour réaliser des devis ou être au plus près des besoins des adhérents.

Ce nouveau module de souscription en ligne développé par la Mutuelle Générale de Prévoyance est à présent disponible et déclinable pour toutes nos mutuelles partenaires souhaitant diffuser de la prévoyance via leur site web.

Découvrez l'outil sur : www.mgprev.fr.



La Mutuelle Générale de Prévoyance diffuse une gamme complète de garanties en direction des particuliers et des professionnels (entreprises, travailleurs non-salariés et fonction publique) depuis 1986. Elle est membre fondateur du groupe Entis. Plus d'infos : mgp@mgprev.fr.

Neeria, nouveau partenaire prévention

Pour gérer les risques psychosociaux en entreprise, la Mutuelle Générale de Prévoyance met en place en 2019 un partenariat avec l'entreprise Neeria. En effet, certaines conditions d'emploi et des facteurs organisationnels peuvent comporter des risques psycho-sociaux spécifiques, avec des conséquences importantes à la fois pour le salarié et pour l'entreprise elle-même. Ainsi, Neeria propose un panel de services de médiation, de diagnostics et de conseils en cas de conflit interne, géré par une équipe de consultants et de psychologues qui travaillent également sur la prévention de ces risques.

La prévoyance au service des adhérents

Pour limiter l'impact des accidents dans nos vies, une seule solution existe : prévoir. Depuis 33 ans, la Mutuelle Générale de Prévoyance propose des garanties de qualité, adaptées à tous les besoins et à tous les cas de figure, dans le respect des valeurs qui sont les siennes : écoute, solidarité et proximité. Après ce rappel, un bilan de l'année 2018 a été dressé par Jean-Baptiste Verchay, directeur de la Mutuelle Générale de Prévoyance, dans lequel il annonce également des nouveaux partenaires et de nombreux projets pour 2019, notamment dans le domaine du digital.

Pour souligner les efforts de tous les collaborateurs, Viviane Krynicki a remis des trophées dans trois catégories distinctes. Ainsi, le trophée «Fonction publique» va à Mutame, le trophée «Collectif» va au service appel d'offres du Groupe Entis Mutuelles, et le trophée «Individuel» va à la Mutuelle de France Unie.

La séance plénière s'est clôturée par un mot de Jean-Jacques Verchay, rappelant l'utilité sociale et solidaire des garanties de prévoyance, et a été suivie d'un déjeuner commun.

« Ce n'est pas parce qu'on digitalise le process qu'on déshumanise le lien avec l'adhérent. »



Nous comptons 194 participants, représentant 39 organismes dont 28 diffuseurs de garanties prévoyance.

“ Rejoignez le Groupe Entis Mutuelles ! ”

NOTRE CONVICTION

C'est en accompagnant et préservant les mutuelles de proximité et leur indépendance que l'on maintiendra le lien social et les valeurs mutualistes.

*Un fonctionnement qui **préserve l'indépendance des mutuelles.***

NOS CHIFFRES

- 43 mutuelles partenaires
- Plus de 100 agences de proximité en France métropolitaine et dans les DROM
- 475 000 personnes protégées en santé
- 405 000 adhérents en prévoyance...
- 320 M€ de cotisations
- 170 M€ de fonds propres.

Le fonctionnement du Groupe Entis Mutuelles est basé sur un modèle coopératif où chaque mutuelle participe à la vie du groupe.

NOS MISSIONS

- **Apporter compétences et expertises techniques.**
- **S'unir et mutualiser les coûts.**
- **Proposer une offre globale** multi-équipement à travers des structures dédiées afin de fidéliser les adhérents.
- **Permettre aux mutuelles de faire face aux exigences réglementaires Solvabilité II.**
- **Proposer aux élus et salariés mutualistes des modules de formation technique et de réflexion politique.**
- **Développer et défendre des intérêts communs.**

CONTACTS Vous êtes intéressé(e) par notre modèle ? Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Contact partenariats

E-mail : partenariats@mutuelles-entis.fr
Tél. : 04 50 57 97 17

Sébastien Pommaret

Directeur général délégué de l'UGM
Groupe Entis Mutuelles

Sylvie Dubois

Présidente de l'UGM Groupe Entis Mutuelles

Jean-Baptiste Verchay

Directeur Mutuelle Générale de Prévoyance
Directeur Mutuelle d'Assurance Solidaire

Florian Godot

Directeur de l'UGM Groupe Entis Mutuelles

Jean-Jacques Verchay

Président de la Mutuelle de France Unie
Président UR2S - Président UMFMB

Yannick Beaumont

Responsable partenariats Groupe Entis Mutuelles